



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-1475>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **26-1475**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE D'AMNEVILLE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA CONSTRUCTION PUIS L'EXPLOITATION D'UN CREMATORIUM ET D'UN FUNERARIUM SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AMNEVILLE

Description : Le contrat de délégation de service public a pour objet de confier à un délégataire : - le portage et la conduite des opérations d'études et de travaux destinées à la construction d'un crématorium et d'un funéraire ; - l'obtention des autorisations administratives nécessaires au fonctionnement de ces équipements ; - la gestion et l'exploitation du service public de la crémation ; - la gestion et l'exploitation des chambres funéraires. Cf le règlement de la candidature.

Identifiant de la procédure : 09a9e18f-6d08-4dfd-83be-922d0920e314

Identifiant interne : CONC02-2025

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 98371120 Services de crémation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45215300 Travaux de construction de crématorium

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 98370000 Services funéraires et services connexes

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : AMNEVILLE

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Informations complémentaires : AMNEVILLE

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 18,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA CONSTRUCTION PUIS L'EXPLOITATION D'UN CREMATORIUM ET D'UN FUNERARIUM SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AMNEVILLE

Description : Le contrat de délégation de service public a pour objet de confier à un délégataire : - le portage et la conduite des opérations d'études et de travaux destinées à la construction d'un crématorium et d'un funéraire ; - l'obtention des autorisations administratives nécessaires au fonctionnement de ces équipements ; - la gestion et l'exploitation du service public de la crémation ; - la gestion et l'exploitation des chambres funéraires. Cf le règlement de la candidature.

Identifiant interne : CONC02-2025

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 98371120 Services de crémation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45215300 Travaux de construction de crématorium

Nomenclature supplémentaire (cpv): 98370000 Services funéraires et services connexes

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 36 RUE DES ROMAINS

Ville : AMNEVILLE

Code postal : 57360

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 240 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 18,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le tribunal administratif de Strasbourg est l'instance chargée des procédures de recours. La présente procédure pourra faire l'objet d'un : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. • Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. • Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. • Recours en indemnisation par les personnes lésées par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : La qualité du service

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Critère :

Type : Coût

Description : Intérêt de l'offre sur le plan financier

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité du projet architectural

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'attribution sont précisés au règlement de la consultation transmis aux candidats admis à présenter une offre, dans les conditions de la procédure restreinte décrites au règlement de la candidature.

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :
Critères d'attribution précisés dans document de la consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure pourra faire l'objet d'un : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. • Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. • Recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. • Recours en indemnisation par les personnes lésées par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Organisation qui signe le marché : COMMUNE D'AMNEVILLE

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 18,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : OGF

Offre :

Identifiant de l'offre : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA CONSTRUCTION PUIS L'EXPLOITATION D'UN CREMATORIUM ET D'UN FUNERARIUM SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AMNEVILLE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 18,000,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA CONSTRUCTION PUIS L'EXPLOITATION D'UN CREMATORIUM ET D'UN FUNERARIUM SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AMNEVILLE

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/12/2025

Date de conclusion du marché : 18/12/2025

Organisation qui signe le marché : COMMUNE D'AMNEVILLE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE D'AMNEVILLE

Numéro d'enregistrement : 21570019600011

Adresse postale : 36 rue des Romains

Ville : Amnéville

Code postal : 57360

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Point de contact : SERVICE MARCHES PUBLICS

Adresse électronique : a.knaff@amneville-les-thermes.com

Téléphone : +33387718844

Adresse internet : <http://amneville.synapse-entreprises.com>

Profil de l'acheteur : <http://amneville.synapse-entreprises.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG

Numéro d'enregistrement : 17670005200010

Adresse postale : 31 avenue de la Paix

Ville : STRASBOURG

Code postal : 67070

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Point de contact : Tribunal Administratif de Strasbourg

Adresse électronique : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : +33388212323

Adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : OGF

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 542076799

Adresse postale : 6 rue du Général Audran Immeuble Canopy

Ville : COURBEVOIE

Code postal : 92400

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : OGF

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 645a5246-8a95-4a0d-a006-143ce8a4b0ff - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/01/2026 à 13:02

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/01/2026